



## PRÉFET DU TARN

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COLLEC COVID-19

jeudi 18 mars 2021 - 11 heures 30

### Situation sanitaire

L'évolution dans le Tarn reste préoccupante avec un taux d'incidence de 170 / 100 000 et un taux de positivité de 6,27 %.

Le taux d'incidence est en forte augmentation chez les 0-10 ans et 10-20 ans. Il atteint les 300/100 000 chez les 20-30 ans et approche ce seuil pour les 30-45 ans.

Les réunions dans la sphère familiale et les regroupements à caractère privé ont un effet direct sur la propagation du virus dans le département.

**Restons prudents :** Il faut poursuivre la mobilisation de nos concitoyens sur les gestes barrières si l'on veut éviter à court terme, des mesures très restrictives telles que le couvre feu du week end.

### Vaccination

La France, par mesure de précaution, a suspendu l'utilisation du vaccin *Astra Zeneca* à l'instar de plusieurs États européens. Ne pas le faire aurait amplifié le courant anti-vaccin.

Les livraisons seront importantes dans les semaines à venir. Pour les centres de vaccination (= pfizer) :

- 5 000 doses par semaine actuellement
- 8 300 semaine du 29 mars
- 9 900 semaine du 5 avril
- 12 000 semaine du 12 avril
- 13 800 semaine du 19 avril

**Les plages horaires des rendez-vous seront ainsi étendues et toutes les personnes mobiles de la cible prioritaire doivent être encouragées à prendre rendez vous.** Ces livraisons permettront progressivement la vaccination de masse avec l'appui du conseil départemental et de l'association des maires.

Le vaccin *Moderna*, grâce à une logistique moins contraignante, est adapté pour les centres de vaccination éphémères destinés aux personnes les moins mobiles. Néanmoins, les volumes de livraison seront moins importants :

- 1 000 par semaine du 29 mars au 12 avril
- 1 500 semaines du 12 et du 19 avril

**Ces centres de vaccination éphémères seront déployés sur la base de critères de besoin étayés** (nombre de personnes prioritaires non mobiles) avec l'appui du conseil départemental et de l'association des maires. Le directeur de l'ARS prendra l'attache, dès la semaine prochaine, des communes concernées par la mise en place de ces centres. **Si le public cible mobile attend que vaccin vienne à lui via ces centres éphémères, nous échoueront car ce mode ne peut être que subsidiaire !**

Le tableau d'approvisionnement est actualisé chaque semaine et toutes les doses disponibles sont consommées.

Il est que rappelé la désignation des publics cibles prioritaires est fixée par le Premier ministre et le ministre de la santé.

Pour les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu se faire vacciner à ce jour et qui ne se sont pas fait connaître de leur maire ou de leur médecin, le ministère étudie la possibilité d'une prise de contact par la CPAM avec l'envoi d'un message personnalisé. Le mode opératoire est à l'étude.

Données nationales : 5 M° de personnes vaccinées ; 89 % des résidents d' EHPAD, 43 % des + de 75 ans.

Concernant la fermeture des écoles ou des classes, la décision de fermeture est prise dès confirmation d'un premier cas avéré (chez les élèves ou les professeurs des écoles)

Précision post réunion : le protocole actuel impose aussi la fermeture de classe si un cas contact de personne atteinte du variant sud-africain ou brésilien.

Toute question faisant suite à une fermeture de classe devra être transmise à la cellule COVID19 de la préfecture ([pref-covid19@tarn.gouv.fr](mailto:pref-covid19@tarn.gouv.fr)) .

S'agissant des nouvelles mesures de restriction pouvant être mises en œuvre, seul le critère sanitaire est pris en compte.

**Prochain COLLEC jeudi 25 mars - 11h15 - les codes restent inchangés. Il convient de se connecter impérativement avant le début (entre 10 h30 et 11 h10)de la réunion et d'éteindre son micro .**